



Rabat, le 05/04/2022

DECISION N°229/02/2022 RELATIVE AU CONCOURS DE RECRUTEMENT

D'UN INGENIEUR GEOMETRE TOPOGRAPHIE

Le Directeur par intérim de l'Agence Pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

Vu le Dahir n° 1-05-70 du 20 chaoual 1426 (23 novembre 2005) portant promulgation de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu le décret n° 2-05-1514 du 22 chaoual 1426 (25 novembre 2005) pris pour l'application de la loi n° 16-04 relative à l'aménagement et à la mise en valeur de la Vallée du Bouregreg ;

Vu la circulaire du chef du gouvernement n°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29/04/2013, relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les Établissements Publics ;

Vu le Statut du personnel de l'Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg (AAVB) et ses amendements ;

Vu la décision n° 01-01-2022/DG portant sur l'Organigramme de l'AAVB ;

Vu la loi des cadres de l'AAVB, au titre de l'année budgétaire 2022 ;

Vu les pouvoirs conférés au Directeur de l'AAVB;

Vu les nécessités de service.

DECIDE

Article 1 :

Un appel à candidature externe est lancé afin de pourvoir le poste suivant :

- Ingénieur Géomètre Topographe

L'appel à candidature est ouvert aux candidats externes de l'AAVB justifiant les conditions suivantes :

Nombre de postes	Intitulé du poste	Diplôme	Nombre d'années d'expérience
1	Ingénieur Géomètre Topographe	Diplôme d'Ingénieur Géomètre Topographe délivré par l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II ou d'un diplôme équivalent	RAS.

Les missions du poste ainsi que les compétences requises sont fixées dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

Article 2 :

Le candidat doit être âgé de 18 ans à 45 ans.

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- ✓ Une demande de candidature appuyée éventuellement par l'appréciation du supérieur hiérarchique des compétences du candidat et sa capacité à occuper le poste à pourvoir ;
- ✓ Un Curriculum Vitae indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés ;
- ✓ Copie légalisée du ou des diplômes requis ;
- ✓ Copie de la CIN.

Article 3 :

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction des Affaires Administrative et Financières de l'Agence sis à avenue prince héritier Salésous pli fermé, ou par e-mail à l'adresse : recrutement-aavb-2022@bouregreg.gov.ma, avant le 19/04/2022 (date incluse). La Direction des Affaires Administrative et Financières se chargera d'examiner les candidatures et de publier les résultats.

Tout dossier de candidature incomplet ou reçu hors délais ne sera pas pris en considération.

Les candidats répondant aux critères requis seront convoqués pour passer le concours, qui portera sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat à remplir les missions afférentes aux postes à pourvoir.

Article 4 :

Les candidats répondant aux critères requis pour participer au concours seront convoqués pour passer les épreuves écrites qui se dérouleront dans les locaux de l'AAVB.

Les candidats seront classés par ordre de mérite. Seuls les candidats retenus à cette étape passeront les épreuves orales.

La date exacte des épreuves écrites sera communiquée lors de la publication de la liste des candidats présélectionnés.

Article 5 :

Une commission désignée par Monsieur le Directeur de l'AAVB se chargera d'examiner la validité des dossiers de candidature et de mener les épreuves écrites et orales des candidats.

Article 6 :

La liste des candidats retenus pour passer les épreuves écrites, la liste des candidats admis à passer les épreuves orales, la liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront affichées dans les locaux de l'AAVB et publiés sur :

- ✓ Le site de l'agence : www.bouregreg.com
- ✓ Le site des emplois publics : www.emploi-public.ma

Le Directeur par intérim
M. Housni EL GHAZAOUI





الوزارة الداخلية

وكالة تهيئة ضفتي أبي رقراق

Agence pour l'Aménagement de la Vallée du Bouregreg

Fiche de Poste
Intitulé de poste
Ingénieur Topographe
Rattachement hiérarchique
Division du Foncier (Service foncier)
Missions
<ul style="list-style-type: none">- Veiller à répondre aux besoins de l'Agence en matière foncière en mobilisant le foncier nécessaire en procédant à son assainissement et à sa libération ,- collaborer avec les autres structures de l'Agence dans la conception, le suivi et la livraison des projets réalisés par l'Agence
Activités
<ul style="list-style-type: none">• Prendre en charge les opérations subséquentes nécessaires à l'acquisition, à l'assainissement et à la mise en valeur du foncier nécessaire aux différents projets de l'Agence : opérations de lotissement, fusion, distraction, éclatement des titres ...etc. en assurant le suivi avec les cabinets topographiques des opérations du montage des dossiers techniques et le suivi des opérations de l'établissement des nouveaux titres fonciers au niveau des conservations foncières concernées par la zone d'intervention de l'Agence ;• Prendre en charge les dossiers de déclassement et de l'occupation temporaire des biens du domaine public qu'ils soient étatiques ou communales ainsi que des biens appartenant à des particuliers .• Préparer les éléments techniques nécessaires au montage des dossiers d'expropriation aussi bien dans la phase administrative que dans la phase judiciaire .• Procéder à la préparation et le suivi de l'immatriculation des biens acquis ou déclassés.• Répondre aux besoins des structures techniques et juridiques de l'agence en matière de prestations topographiques.• Prendre en charge l'administration fonctionnelle du SIG ou de tout autre solution informatique afférente aux activités foncières et immobilières de l'agence.• tenir les reporting périodiques relatifs à la gestion foncière de l'agence.
Compétences
<ul style="list-style-type: none">- Autonomie, esprit d'initiative et esprit d'équipe ;- Maîtrise des technique des opérations liées au patrimoine foncier (morcellement ...),- Maîtrise des procédures liées à l'expropriation conformément à la réglementation en vigueur,- Maîtrise des actes juridiques liés aux activités foncières,- Très bonne maîtrise des langues arabe et française.
Diplôme requis
Diplôme d'Ingénieur Géomètre Topographe délivré par l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II ou d'un diplôme équivalent
Ancienneté et expérience minimale requise
Bonne connaissance dans le domaine du foncier